



III – Etat des lieux

Le territoire du Pays de la Haute Gironde accuse une très forte hétérogénéité d'offres d'activités artistiques et culturelles ainsi que d'équipements spécialisés.

En l'absence de réels projets communaux et intercommunaux, un projet à l'échelle du Pays s'avère difficile à expliciter faute de priorités déjà existantes. Cependant, la démarche entreprise retient fortement l'attention des acteurs du territoire, elle semble constituer une occasion exceptionnelle pour réfléchir et agir sur ces priorités.

En dehors de Saint-André de Cubzac et de Blaye, la vie culturelle est essentiellement portée par des associations.

Comme il en a été convenu au moment du cadrage de la mission et pour des raisons budgétaire, l'état des lieux et le diagnostic quantitatif a été limité à l'identification des grandes tendances et à une assistance méthodologique pour la constitution d'une base de donnée des acteurs culturels et socioculturels du territoire.

Ce volet a été réalisé en s'appuyant sur :

- les interviews des acteurs.
- la collecte d'informations dans chaque communauté de communes.
- la base de donnée de l'IDDAC
- la constitution d'une première base des acteurs du territoire.

Ce diagnostic permet donc d'identifier :

- Les grandes tendances de l'offre culturelle du territoire.
- Le positionnement du Pays de la Haute Gironde dans le département.
- Les attentes et les craintes des acteurs du territoire vis-à-vis d'un projet à l'échelle du Pays.

1. Une vie culturelle contrastée

Les cinq communautés de communes du territoire offrent un paysage culturel très contrasté tant en termes de compétences, d'activités que d'infrastructures spécialisées.

1. Compétences

Seulement deux d'entre elles ont pris la compétence culturelle, ce qui n'est pas sans poser un réel problème quant à la coordination d'un projet à l'échelle du Pays.

2. Activités, équipements, encadrement

La planche 1 propose une photographie de la vitalité de l'offre d'activités culturelles sur le territoire. Elle a été établie en identifiant le nombre de structures proposant effectivement une offre dans chacun des secteurs retenus.

La planche 2 propose une photographie de l'état des infrastructures à vocation culturelle sur le territoire.

A l'exception de la communauté de communes du Cubzagais, l'activité culturelle du territoire souffre d'un déficit de structuration, d'encadrement et de professionnalisation.

3. Acteurs principalement associatifs et quelques temps forts

La vie culturelle du territoire repose essentiellement sur des acteurs associatifs dont la taille, les projets et les moyens sont très diversifiés.

Parmi les plus importants, il faut noter

<i>Dénomination</i>	<i>Territoire</i>	<i>Champ d'intervention</i>	<i>Manifestation / événement</i>
CLAP	Saint-André de Cubzac et principalement le Cubzaguais	Spectacle vivant et chanson française : diffusion, travail en milieu scolaire,	Chant Devant (chanson française) en septembre
Chantiers – Théâtre de Blaye et de l'Estuaire	Blaye et décentralisation sur le territoire du Pays	Théâtre : création, diffusion	Festival fin août (15 ans d'existence)
Théâtre du Passeur	Saint-Ciers sur Gironde et territoire du Pays	Théâtre : création et accompagnement de projet amateur	
Permis de jouer		Musiques amplifiées	Partenaires du Festival Tauriacoustik organisé par la communauté de communes de Bourg

Il faut aussi noter la présence à Blaye de l'ensemble musique baroque Sagitarius. De renommée internationale, cet ensemble commence à assurer un certain nombre de prestations de sensibilisation sur le territoire.

planche 1 activités

planche 2 équipements

5 - L'Iddac

L'implication de cet organisme dans la vie culturelle du territoire est exemplaire tant pas son antenne à Blaye, par ses initiatives (comme Paroles d'estuaire) que par ses activités de formation (formation des élus et bénévoles).

Il devra certainement jouer un rôle important dans l'accompagnement du projet de Pays, notamment en termes d'assistance professionnelle et de ressources artistiques.

6 – Une opération référence : Louvre Estuaire

Née d'une volonté forte de la ville de Blaye et portée par l'ensemble du Pays, cette opération a été particulièrement significative en termes :

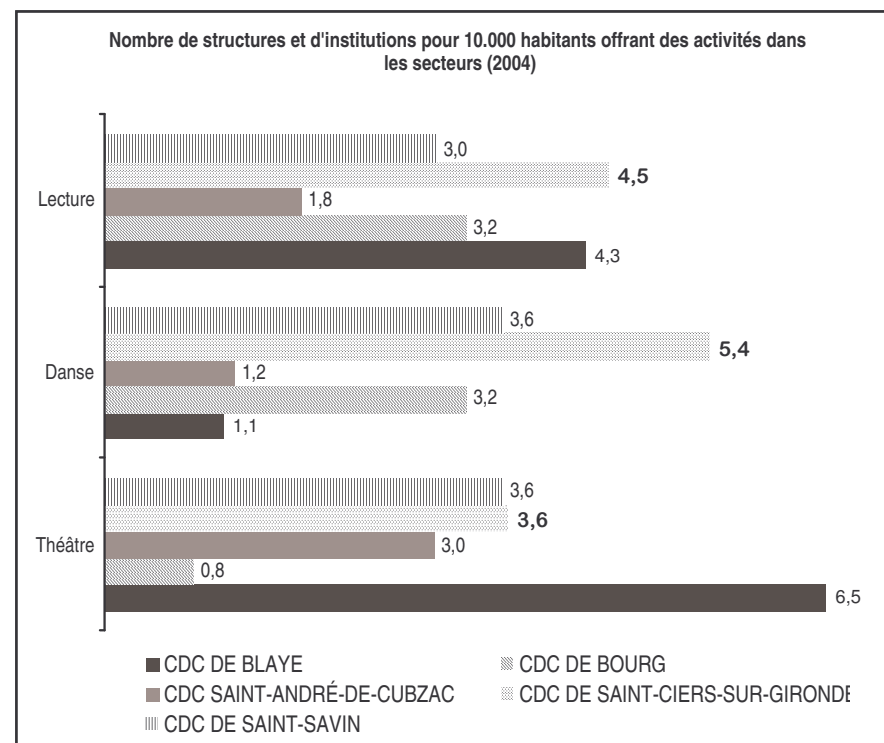
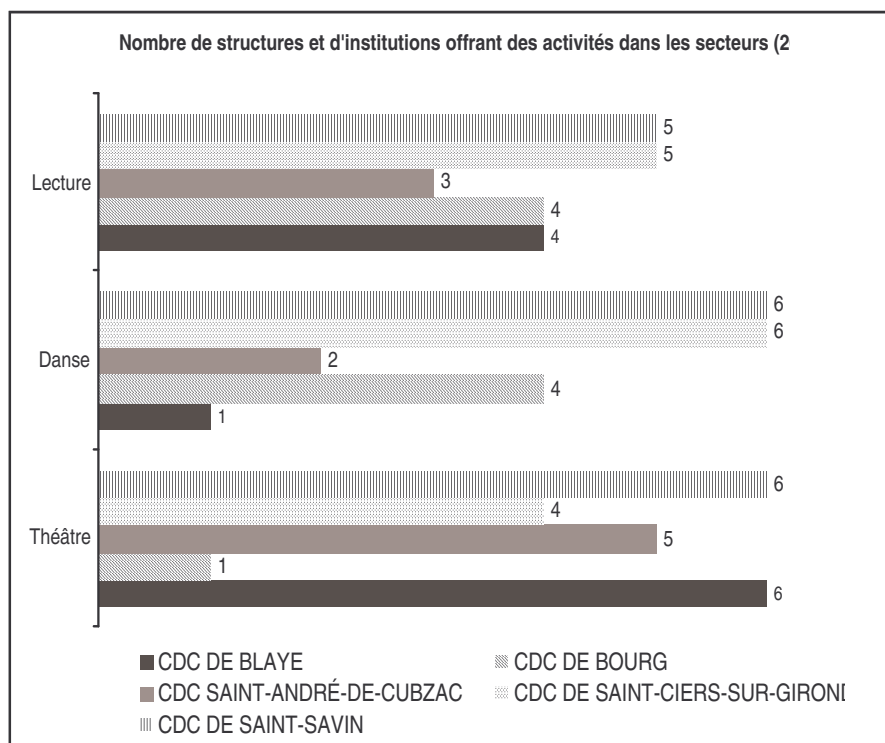
- d'image valorisante pour le Pays (un partenariat avec le Louvres "de Paris").
- d'apprentissage d'une culture de projet de territoire et de travail collectif.
- de diversités d'implications des communautés de communes et des communes.
- de communication mutualisée.

L'évaluation réalisée montre surtout l'importance des délais nécessaires à une bonne mobilisation. Elle pose aussi la question de la maîtrise d'œuvre de l'opération et du rôle du Syndicat Mixte dans cette maîtrise d'œuvre.

2 - Les grandes tendances de l'offre culturelle du territoire

Il s'est agi d'identifier des grandes tendances en s'appuyant sur un éventaire le plus exhaustif possible des structures et institutions proposant des activités culturelles dans chaque communauté de communes. Pour constituer un outil de développement, ce travail devra être nécessairement être affiné tant qualitativement que quantitativement.¹ Ces structures et institutions sont presque intégralement associatives.

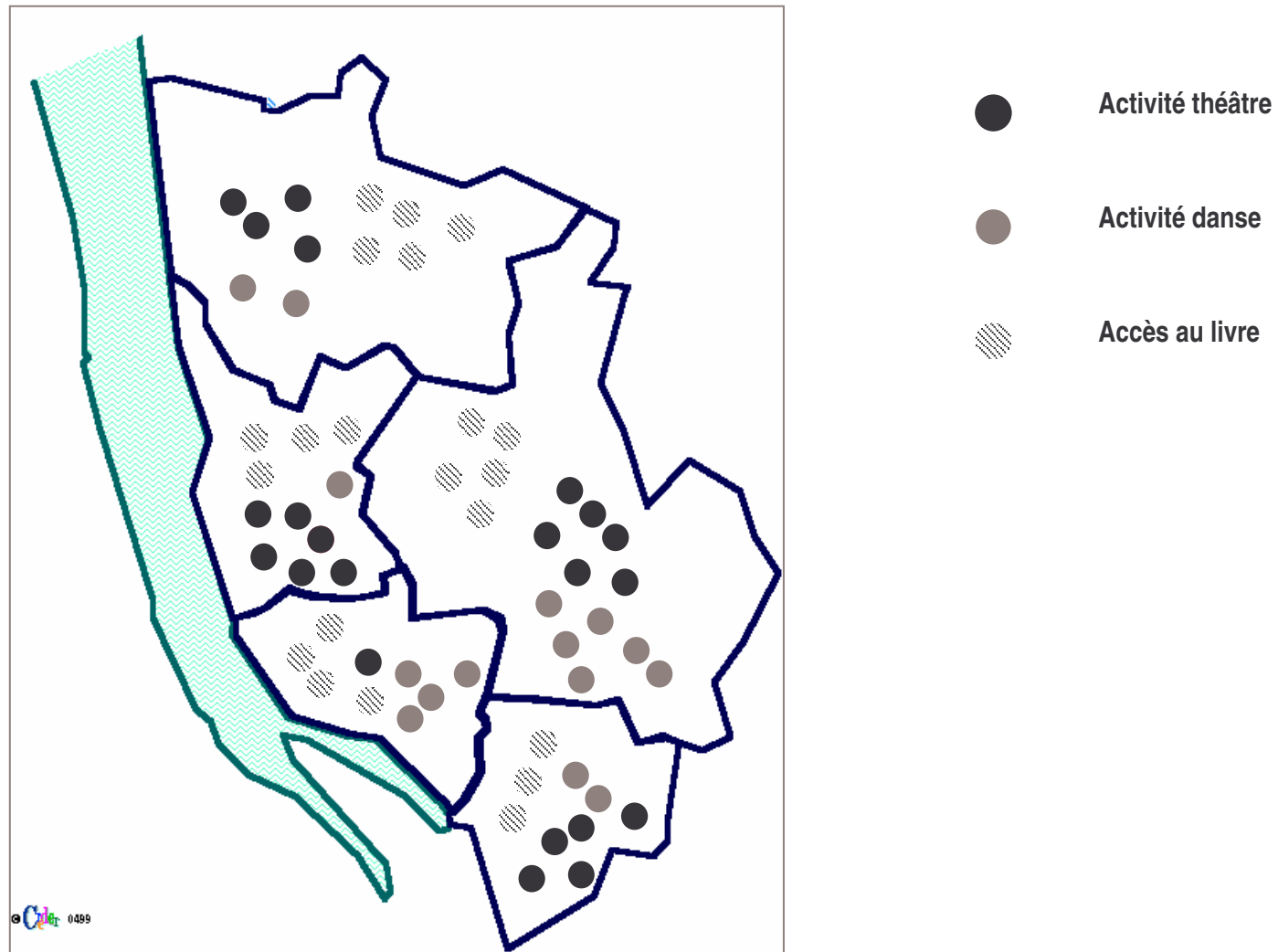
2.1 – Théâtre, danse et accès au livre



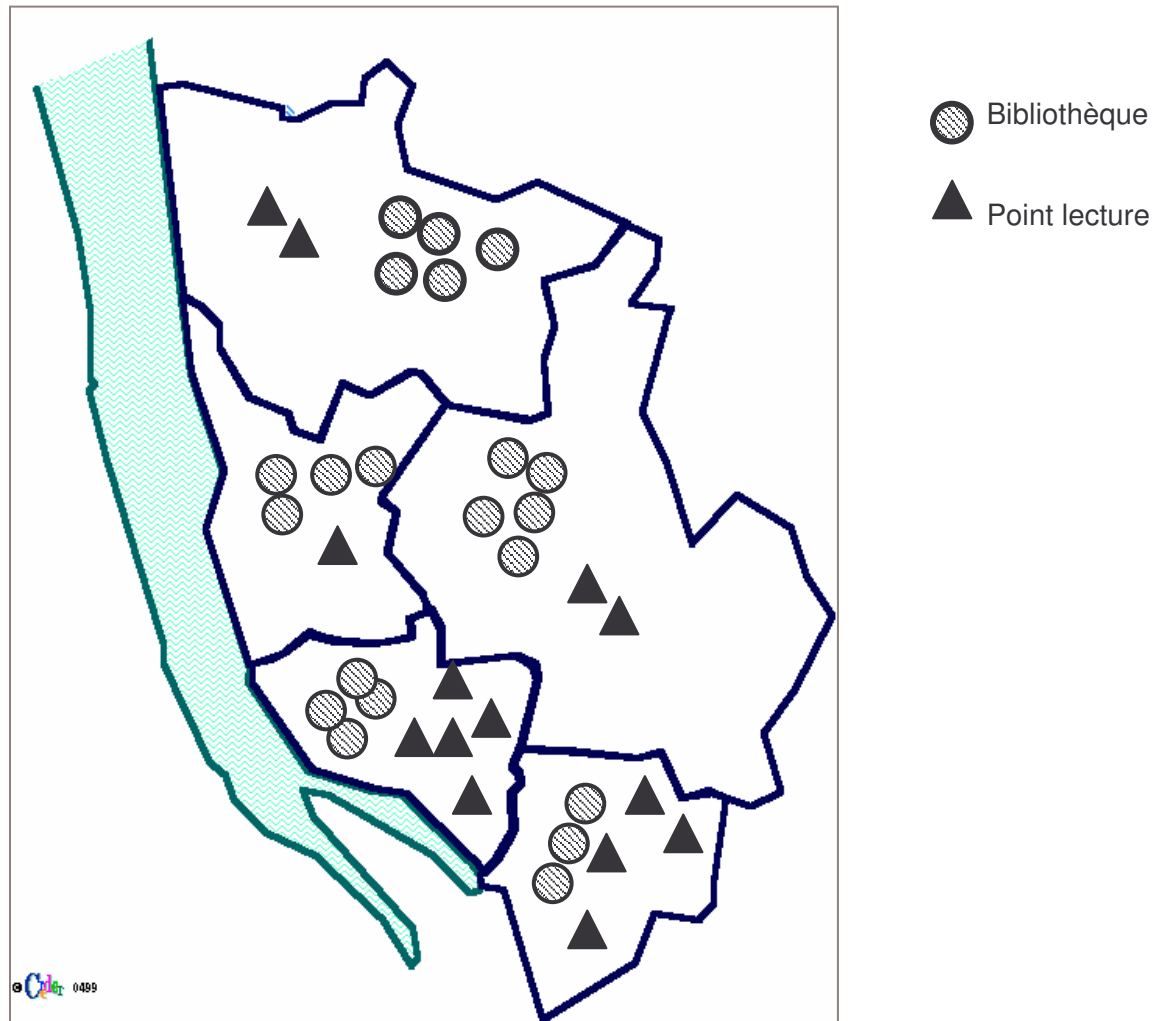
(Ne sont comptabilisées que les bibliothèques et non pas les points lecture)

¹ Seul l'identification des grandes tendances faisait partie de la mission de culture partagée.

Ces deux diagrammes ainsi que la répartition territoriale qui suit confirme la grande hétérogénéité du territoire dans ces trois secteurs culturels.

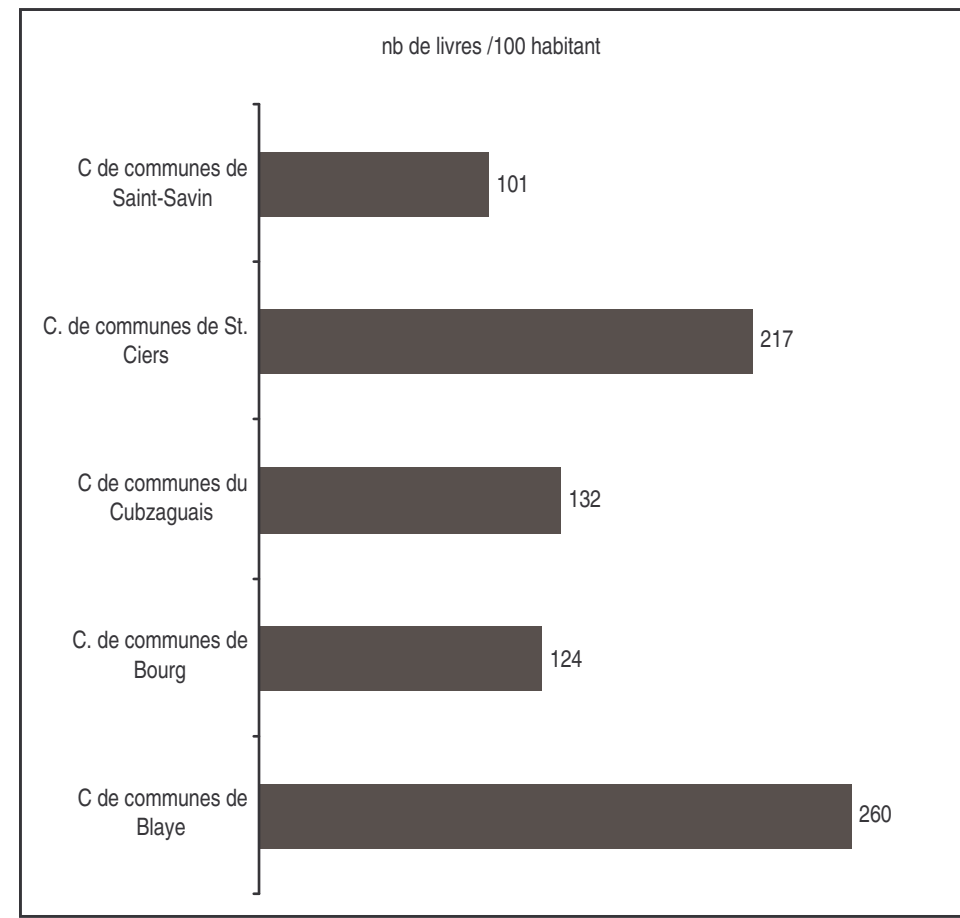
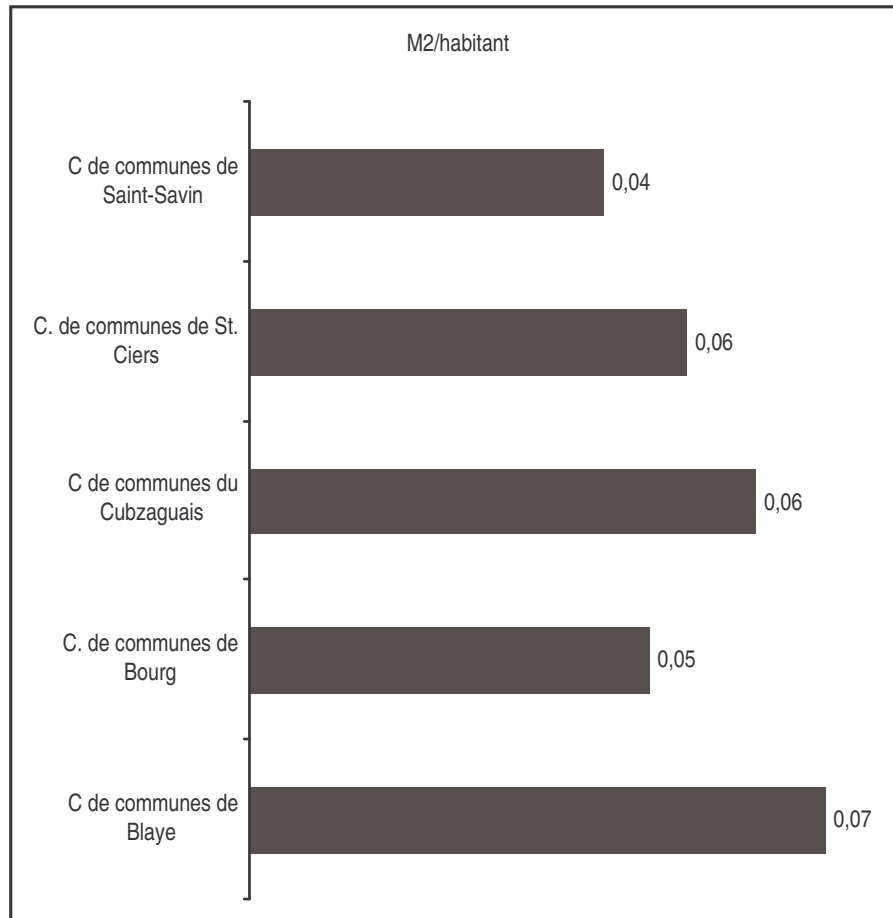


2.2 – Situation de la lecture publique²



² Source : Bibliothèque départementale de prêt de la Gironde 2003

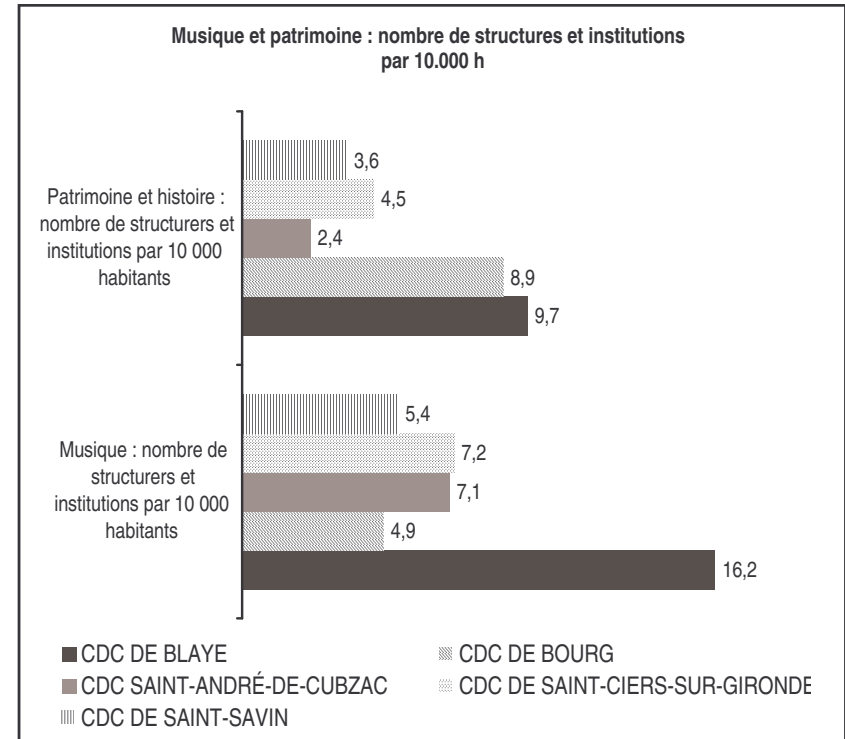
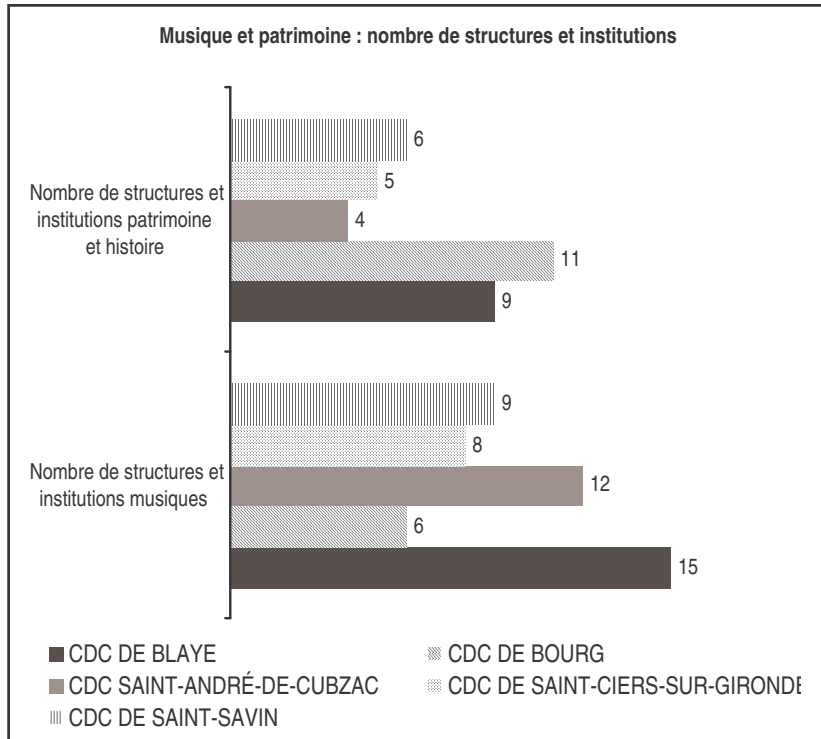
Les deux diagrammes suivants montre aussi l'extrême hétérogénéité du territoire en matière de lecture publique ³

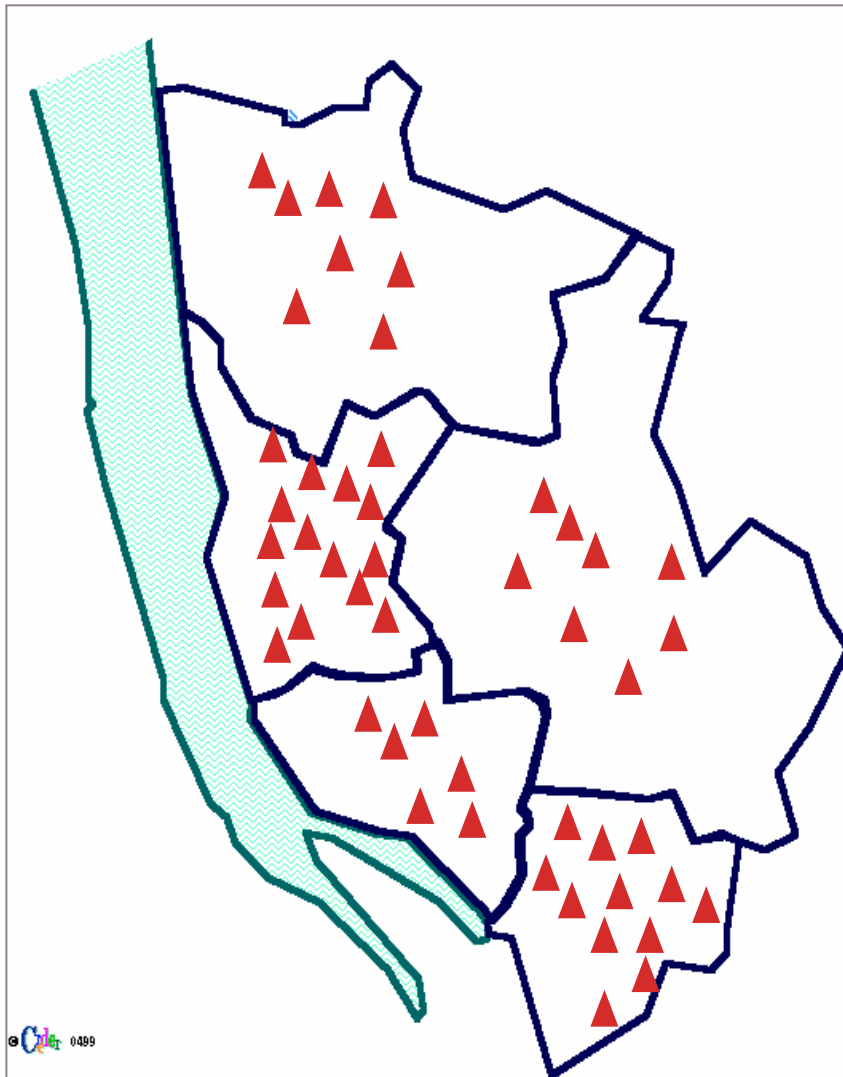


³ Source : Bibliothèque départementale de prêt de la Gironde 2003

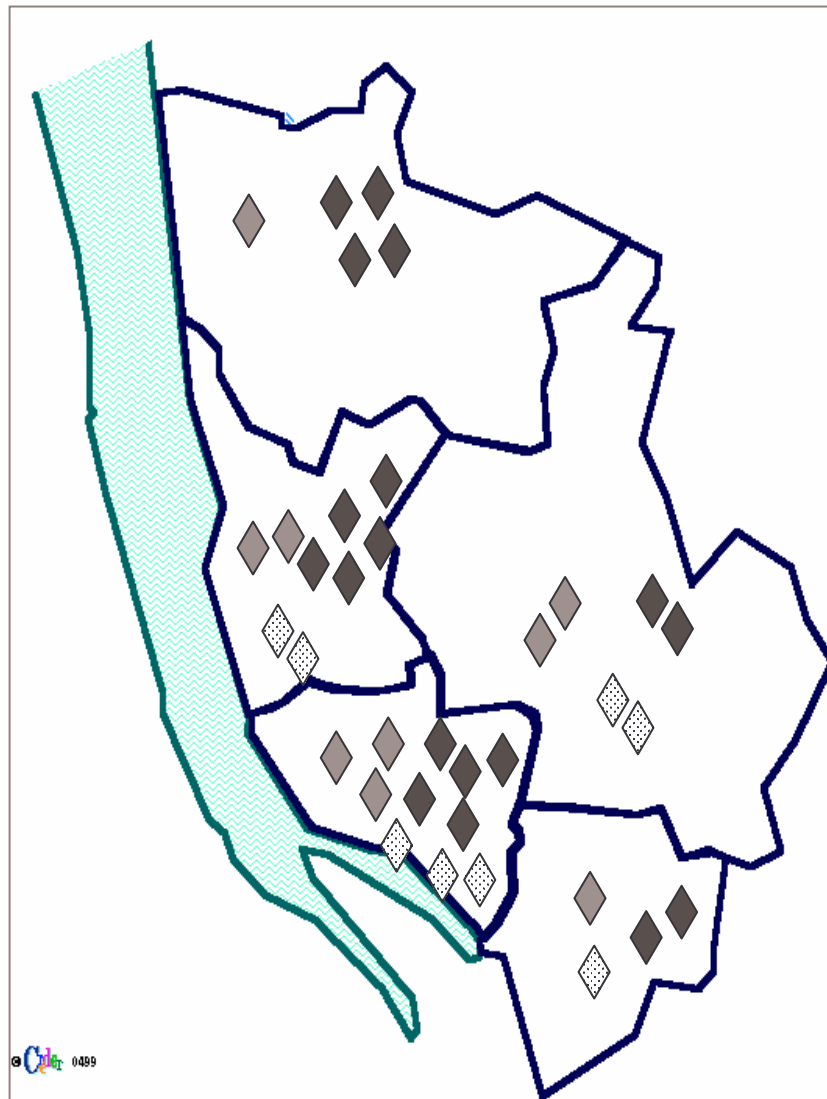
2.3 – Les activités musicales (enseignement, chorales, musiques actuelles,...) et activités liées au patrimoine (histoire, sauvegarde des bâtiments et des églises)

Ces deux secteurs affichent les mêmes disparités territoriales.



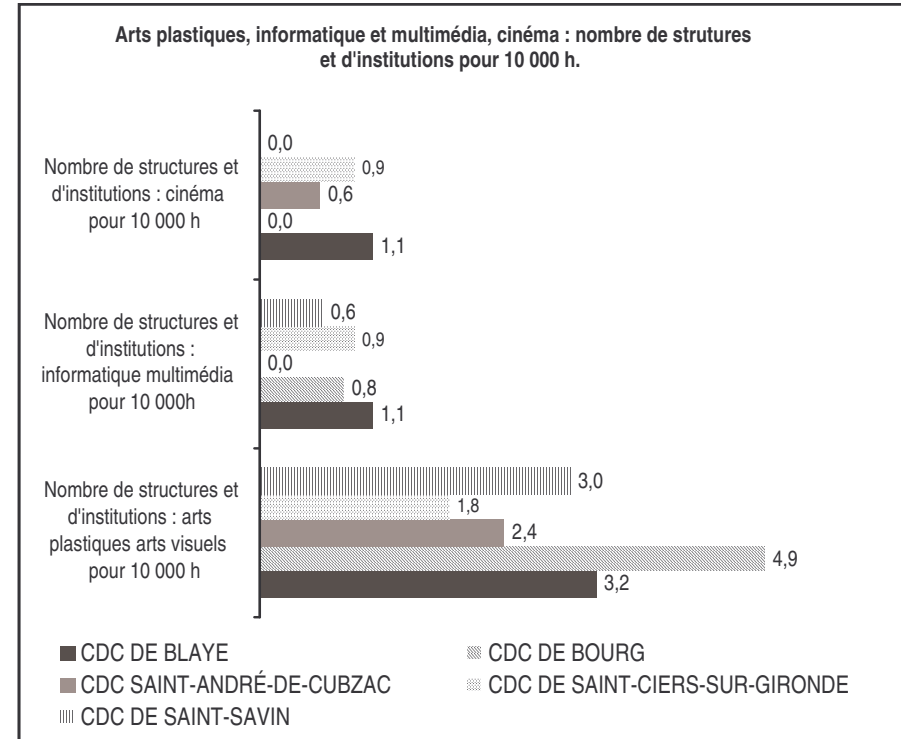
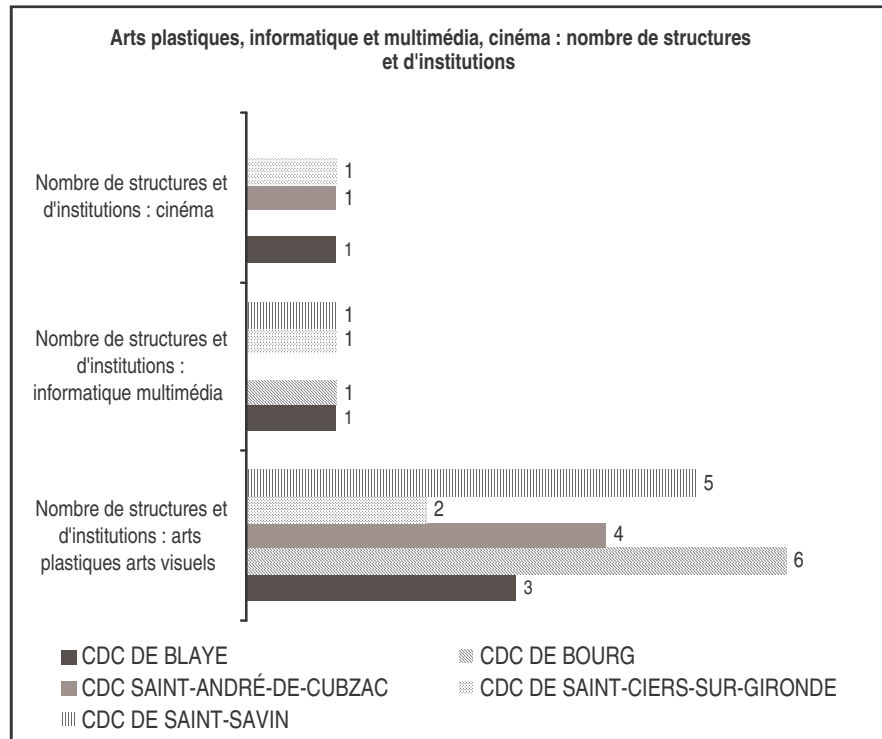


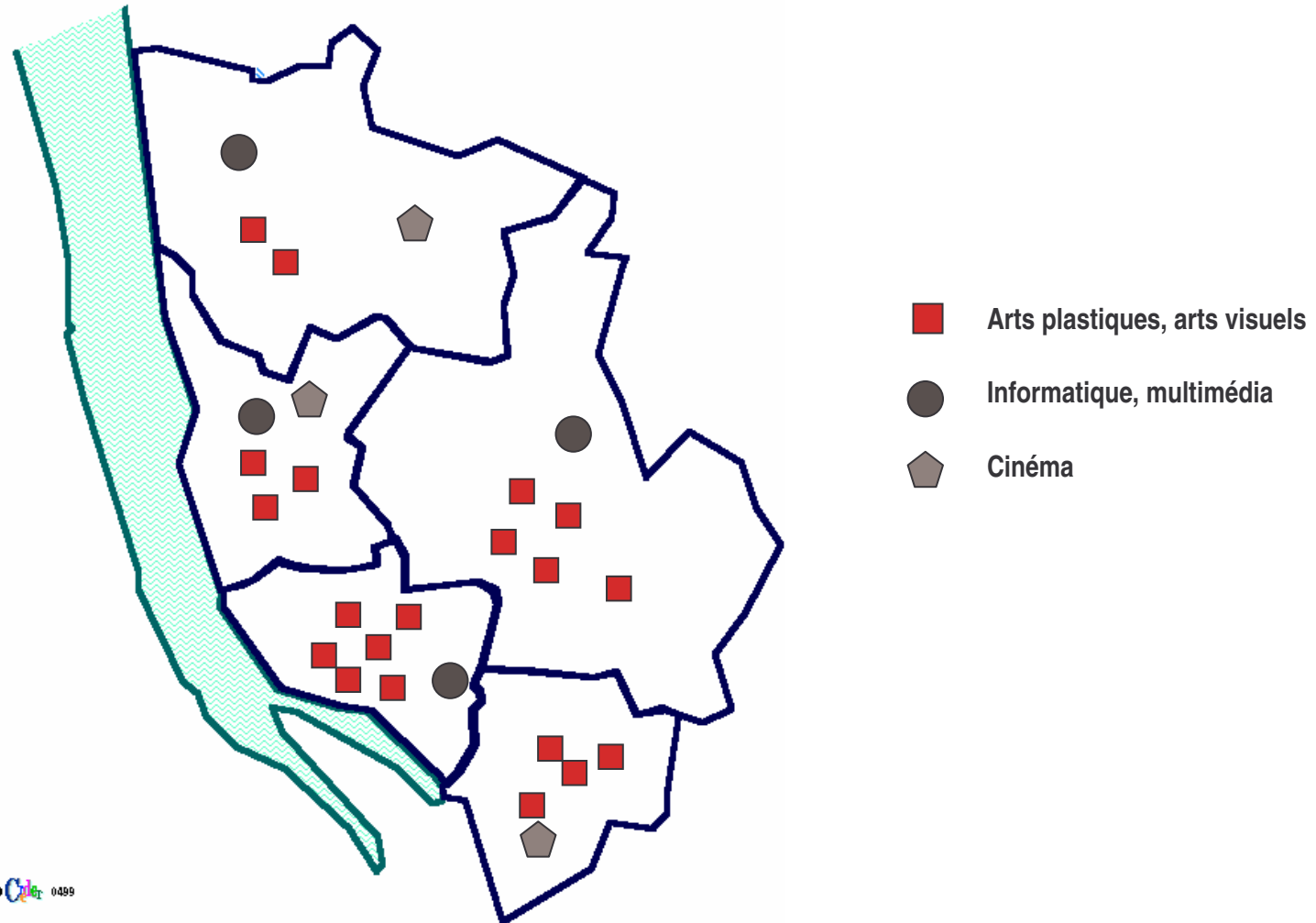
▲ Activités musique



- ◆ Histoire et patrimoine
- ◆ Sauvegarde des églises
- ◆ Sauvegarde du patrimoine

2.4 – Les activités d'arts plastiques, d'informatique et multimédia, de cinéma





 0499

3 – Les principaux équipements susceptibles d'accueillir des spectacles ⁴

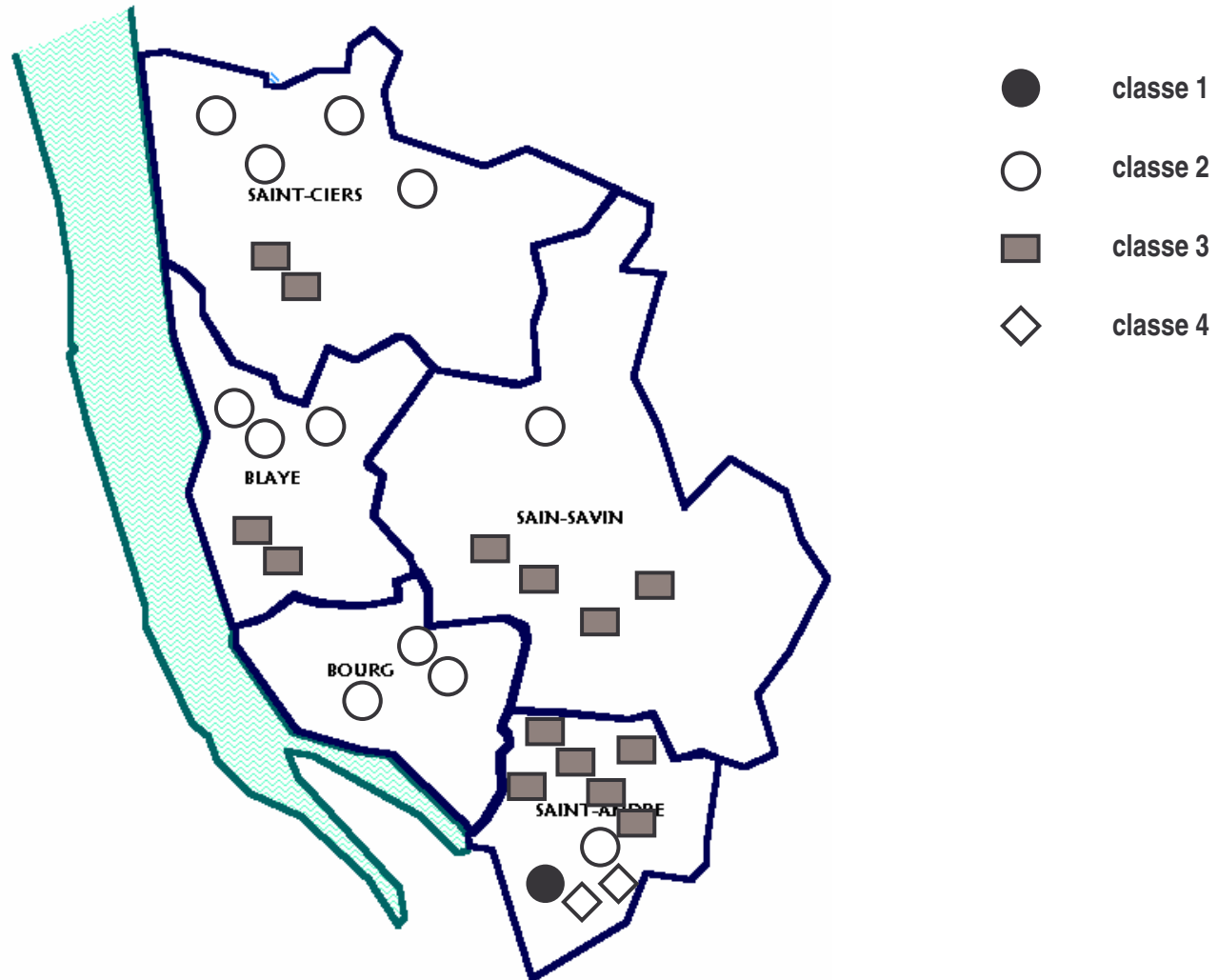
La Pays de la Haute Gironde ne possède qu'une salle de classe ⁵, susceptible d'accueillir des spectacles dans de bonnes conditions techniques, acoustiques et visuelles :

Dénomination	Commune	C de communes	Classe Idac
CHAPELLE DES MINIMES DE BLAYE	BLAYE	Blaye	2
CINEMA LE MONTEIL DE BLAYE	BLAYE	Blaye	2
FOYER RURAL DE PUGNAC	PUGNAC	Bourg	2
SALLE DES FETES DE PLASSAC	PLASSAC	Blaye	3
SALLE DES FETES DE ST SEURIN DE CURSAC	SAINT-SEURIN-DE-CURSAC	Blaye	3
SALLE POLYVALENTE DE BAYON	BAYON	Bourg	3
FOYER RURAL DE PRIGNAC	PRIGNAC-ET-MARCAMPS	Bourg	3
FOYER DES ALBINS AUBIE ET ESPESSAS	AUBIE-ET-ESPESSAS	Cubzaguais	3
SALLE DU CHAMPS DE FOIRE DE ST ANDRE	SAINT ANDRE DE CUBZAC	Cubzaguais	1
SALLE DES FETES DE VIRSAC	VIRSAC	Cubzaguais	2
SALLE POLYVALENTE DE CUBZAC LES PONTS	CUBZAC-LES-PONTS	Cubzaguais	3
MAISON DU TEMP LIBRE DE PEUJARD	PEUJARD	Cubzaguais	3
LE MAGIC DE ST ANDRE DE CUBZAC	SAINT ANDRE DE CUBZAC	Cubzaguais	3
SALLE DES FETES DE ST ANTOINE	SAINT-ANTOINE	Cubzaguais	3
SALLE POLYVALENTE ST LAURENT D'ARCE	SAINT-LAURENT-D'ARCE	Cubzaguais	3
MAISON DU TEMPS LIBRE DE SALIGNAC	SALIGNAC	Cubzaguais	3
SALLES POLYVALENTE DE GAURIAGUET	GAURIAGUET	Cubzaguais	4
SALLE OMNISPORT DE VIRSAC	VIRSAC	Cubzaguais	4
SALLE DES FETES DE ANGLADE	ANGLADE	Estuaire	2
SALLE POLYVAL. KLEBER MARSAUD-BRAUD	BRAUD-ET-SAINT-LOUIS	Estuaire	2
ESPACE CULTUREL DE REIGNAC	REIGNAC	Estuaire	2
CINEMA LE TRIANON ST CIERS-SUR-GIRONDE	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE	Estuaire	2
SALLE POLYVALENTE ETAULIERS	ETAULIERS	Estuaire	3
SALLES DES FETES DE ST CIERS SUR GIRONDE	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE	Estuaire	3
SALLE POLYVALENTE DE REIGNAC	REIGNAC	Estuaire	4
LE VOX DE ST CHRISTOLY DE BLAYE	SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE	Saint Savin	2
SALLE DES FETES DE CEZAC	CEZAC	Saint Savin	3
SALLE POLYVALENTE DE MARCENAI	MARCENAI	Saint Savin	3
CENTRE CULTUREL DE ST SAVIN	SAINT-SAVIN	Saint Savin	3
SALLE DES HALLES ST SAVIN	SAINT-SAVIN	Saint Savin	3

(Source Iddac 2005)

⁴ Source Iddac 2005

⁵ Typologie Iddac



Le parc de matériel

Il semble que le parc de matériel mis à disposition par l'Iddac soit insuffisant, notamment dans les derniers mois de la saison.

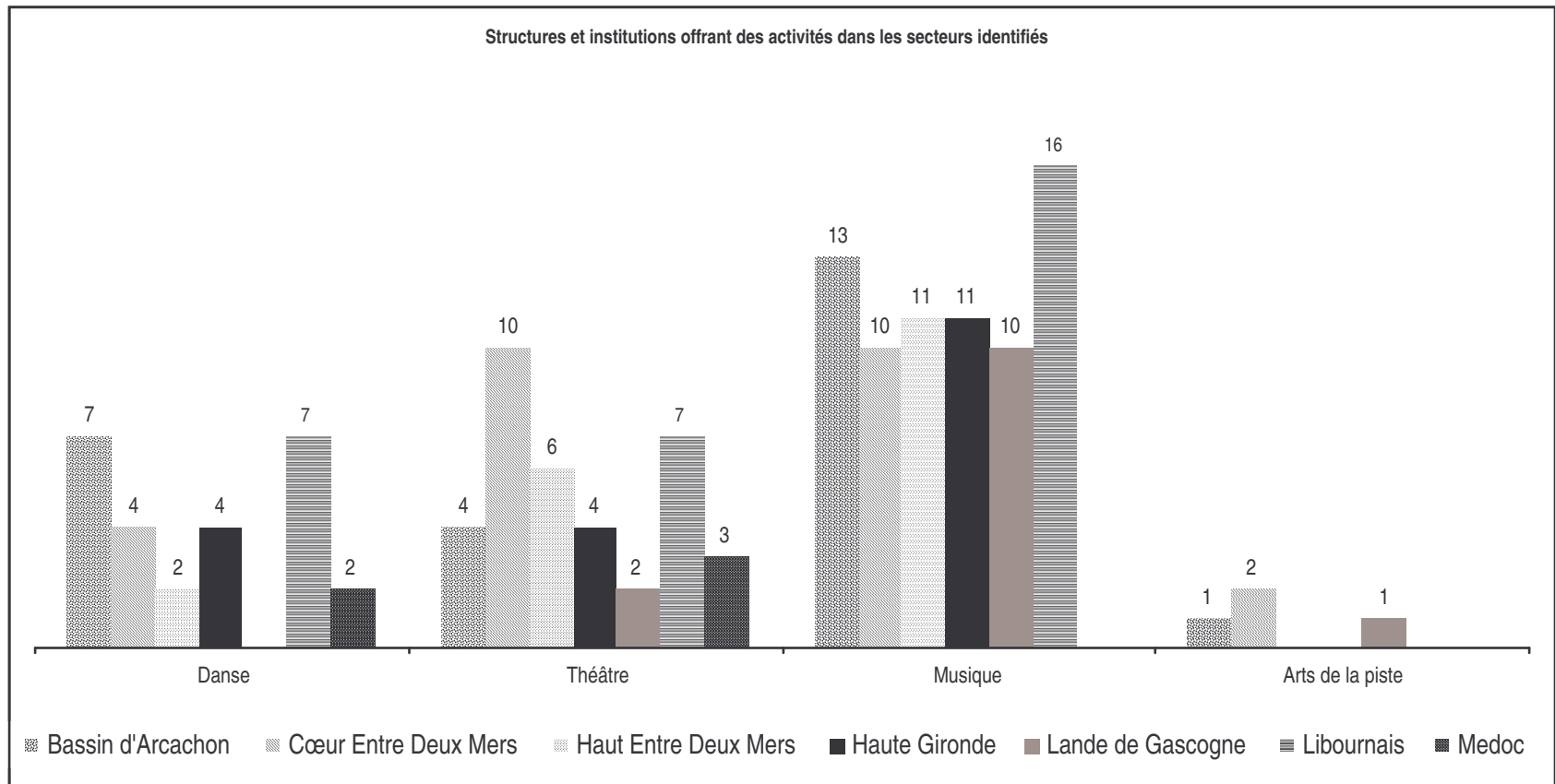
Le déficit important de lieu susceptibles d'accueillir des spectacles dans de bonnes conditions pose un réel problème en termes de stratégie de diffusion et de programmation du spectacle vivant.

Le Pays et les communautés de communes ne pourront pas éviter d'envisager :

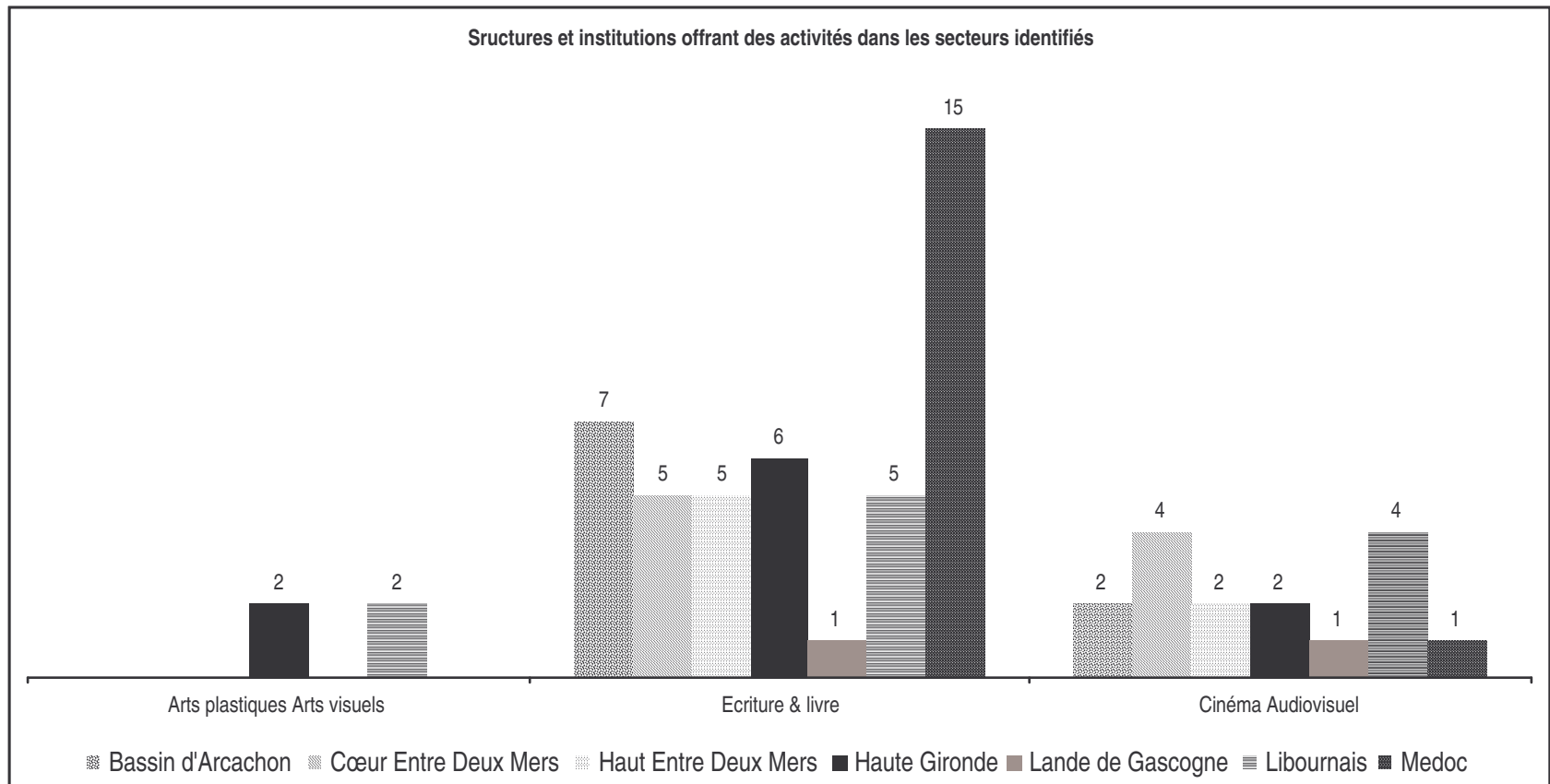
- un plan d'aménagements simples et fonctionnels d'au moins un équipement existant par canton.
- la construction d'un équipement spécifique dans le nord du pays.

4 - Le positionnement du Pays de la haute Gironde dans le département.

Il a semblé pertinent de comparer le nombre de structures et institutions offrant des activités culturelles sur le Pays de la Haute Gironde à celui de chaque Pays du département. S'appuyant essentiellement sur l'annuaire de l'Iddac, cette comparaison ne peut qu'identifier des grandes tendances.



On constate ainsi que la Pays de la Haute Gironde se situe plutôt dans la moyenne en matière d'offre musicale et de danse, dans la catégorie plutôt basse en matière de théâtre.



On constate aussi que le Pays de la haute Gironde se situe dans la moyenne pour le livre et le cinéma et est plutôt plus actif en matière d'arts plastiques.

5 - Les attentes et les craintes des acteurs du territoire vis-à-vis d'un projet à l'échelle du Pays.

5.1 – Les craintes

Un certain nombre de craintes récurrentes ont été identifiées, principalement au cours des entretiens individuels.

Un territoire hétérogène

Une très grande majorité d'acteurs rencontrés s'interroge sur la faisabilité d'un projet culturel de territoire compte tenu de plusieurs difficultés :

- grande disparité dans la prise de compétence culturelle par les Communautés de communes du territoire et dans les moyens affectés.
- grandes différences de sensibilité de la part des élus sur le rôle de la vie culturelle dans le développement local.
- positionnement opérationnel du Syndicat mixte : accompagner, faciliter mais ne pas imposer ou suppléer.

Un échelon supplémentaire de conduite de projet

L'articulation des différents niveaux d'initiative territoriale : local, intercommunal, pays, n'est pas sans poser de problèmes, en termes :

- de pouvoir et d'autonomie de décisions,
- de coordination.

L'échelon intercommunal est encore trop récent pour qu'il soit facile de passer aujourd'hui à l'échelon du pays.

Des modalités de travail consommatrices de temps

Pour les élus, pour les cadres territoriaux et pour les responsables associatifs, tous ces échelons territoriaux sont fortement consommateurs de temps, font appel aux mêmes acteurs territoriaux et démultiplient les réunions.

Cette inflation semble être surtout vécue négativement, souvent au détriment du temps à consacrer au management des projets.

Un déficit de culture de projet de territoire et de méthodologie de management

L'accélération dans la mise en œuvre des différents niveaux territoriaux ne semble pas s'être accompagnée d'une culture de management de projets à ces différents niveaux.

Beaucoup ont le sentiment que ces niveaux génèrent une multitude d'idées et de projets mais que, notamment pour le Pays, le passage à l'action s'avère très difficile.

5.2 – Les attentes

Malgré ces réticences, un projet culturel de pays est justifié. Un certain nombre de raisons ont été identifiées de manière récurrente.

Un projet qui optimise les ressources

Tous les acteurs rencontrés sont conscients que l'action culturelle publique nécessite des moyens et des compétences. Tous sont aussi conscients qu'aucune collectivité territoriale ne peut seule prétendre assumer ces moyens et ses compétences. Tous estiment qu'une action à l'échelon du Pays devrait chercher à mutualiser les ressources, mes moyens et les compétences.

Un projet qui facilite la coordination et le management la communication

Cette attente se manifeste à deux niveaux :

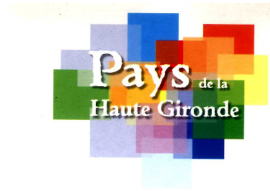
- faciliter la diffusion de l'information entre acteurs du territoire, notamment sur les calendriers concernant les projets, évènements, manifestations, cela ayant pour objet de tenter une coordination de la programmation.
- faciliter la diffusion de l'information en direction des publics par une mutualisation de certains supports à l'échelon du Pays.

Un projet qui privilégie la mise en réseau

Dimension incontournable des nouvelles politiques territoriale, la mise en réseau et le soutien de têtes de réseau devront marquer le projet culturel de Pays, notamment en ce qui concerne le spectacle vivant, les musiques actuelles et la lecture publique.

Un projet autour d'actions fédératrices

Les acteurs interrogés tirent plusieurs enseignements de l'expérience de l'opération "Louvre Estuaire" et, dans une moindre mesure, de "Paroles d'Estuaire". Le projet culturel de Pays devra en tenir compte, notamment en termes d'actions fédératrices, déclinables localement et pouvant impliquer formes les acteurs locaux sous différentes. L'apprentissage du travail collectif à une échelle territoriale plus large constitue maintenant un acquis et un capital utilisable sur une autre opération.



IV – Un projet de développement culturel

Un projet culturel qui doit s'inscrire dans la philosophie d'intervention du Pays :

- *accompagnement*
- *facilitation*
- *mutualisation.*

Un projet culturel qui donne à partager et à porter :

- *des secteurs prioritaires d'intervention.*
- *des grandes orientations et finalités.*

Un projet culturel pragmatique et modeste dans sa mise en œuvre.

Un projet culturel qui se dote des dispositifs collectifs de pilotage et d'évaluation

1 - Le cadre référent d'un projet artistique et culturel

L'élaboration collective d'un projet artistique et culturel implique de disposer d'un cadre de référence d'un tel projet permettant de déterminer les convergences et les divergences de vue des acteurs impliqués dans la démarche.

Le cadre de référence suivant a été retenu pour identifier et qualifier **le projet de territoire et le projet de site** :

Des secteurs artistiques prioritaires.

Une stratégie et des modalités de mise en œuvre du projet par secteur.

De grandes orientations et finalités.

Des synergies avec d'autres politiques territoriales.

Une stratégie des publics.

Un enracinement dans le capital identitaire.

Une méthodologie simple de suivi et d'évaluation.

2 - Méthodologie et outils⁶

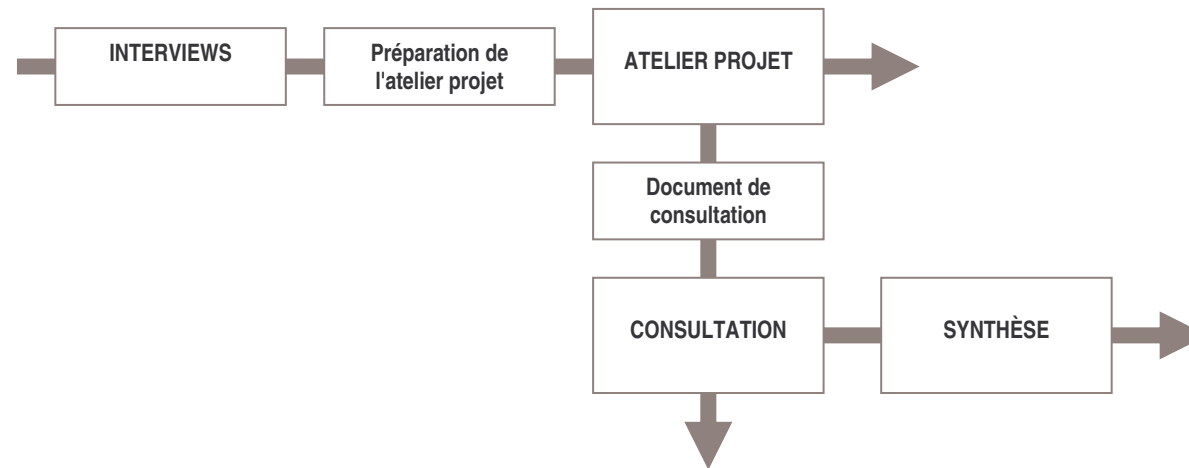
Sur la base du référent projet proposé dans le chapitre précédent, la démarche méthodologique s'est déroulée de la manière suivante :

Une série de 31 interviews d'élus, de responsables communaux, départementaux, régionaux, de responsables de structures culturelles. Une rencontre avec 3 conseillers de la DRAC a aussi été organisée.

⁶ Les grilles méthodologiques utilisées sont jointes en annexe.

Un atelier projet programmé en 3 sessions qui a regroupé une quarantaine d'élus, responsables communaux et intercommunaux, responsables associatifs. Une représentante de l'Iddac a participé aux trois sessions.

Une consultation des élus concernés, responsables culturels communaux ou associatifs du territoire intercommunal sur la base des résultats de l'atelier projet. 130 dossiers des consultations ont été envoyés, 73 ont été retournés.⁷



L'ensemble de la démarche participative à consister à identifier, hiérarchiser et qualifier les items du cadre de référence présenté dans le chapitre précédent.

⁷ Les représentants de la ville de Liévin n'ont pas participé aux sessions de l'atelier projet mais ont répondu à la consultation.

3 – Les secteurs d'activités à conforter et à développer dans le cadre d'un projet de territoire

3.1 Les secteurs identifiés

- Patrimoines, archives, mémoires, fêtes populaires
- Livres, multimédia, accès aux savoirs
- Musique
- Culture scientifique, technique, environnementale
- Musiques et chansons actuelles
- Théâtre, café-théâtre, arts de la scène, arts de la rue
- Cinéma vidéo
- Arts plastiques
- Danses
- Nouvelles technologies
- Editions tous supports

3.2 Les secteurs retenus à conforter et à développer

Quatre secteurs peuvent être retenus.

	Retenu par l'atelier et confirmé par la consultation	Identifié par la consultation	Recommandé par culture partagée
Livres, multimédia, accès aux savoirs	●		*
Théâtre, café théâtre, arts de la scène, arts de la rue	●		*
Patrimoines, mémoires		●	*
Musiques et chansons actuelles			*

Remarques

Patrimoine et identité : la consultation a permis d'identifier le secteur des patrimoines et mémoires.

L'affirmation d'une identité territoriale (telle qu'elle est formulée dans la Charte de Pays) passe notamment par la valorisation de l'ensemble de patrimoines du territoire : bâti, faune, flore, paysages, ...

Musiques actuelles : deux raisons justifient de retenir ce secteur :

- les actions déjà entreprises, notamment à Saint-Antoine de Cubzac et dans la commune de Bourg.
- la dynamique de deux acteurs du territoire : CLAP et Permis de jouer.
- la nécessité d'un volet culturel s'adressant aux jeunes.

4 - Les stratégies et modalités de mise en œuvre

4.1 Les axes identifiés

- Support et assistance pour le montage de projets culturels et artistiques locaux (ingénierie au service des communes, des communautés de communes, groupes, associations).
- Support et assistance technique pour les équipements (diagnostic, conseil, assistance à maîtrise d'ouvrage, montage des dossiers, recherche des financements).
- Mutualisation d'un pôle nomade partagé pour la gestion et l'administration des activités culturelles.
- Mutualisation d'un pôle de techniciens nomades partagé (installation, régie son , régie lumière,...).
- Mutualisation d'un parc d'équipements en complément de celui de l'Iddac (lumière, son, praticables, gradins,...).
- Mutualisation de la communication et de l'information (affiches, programmes, site internet, ... conception, production, diffusion).
- Coordination du calendrier de programmation sur l'ensemble du territoire pour éviter les "concurrences".
- Montage de grands événements fédérateurs déclinables par commune ou communauté de communes (Ex. : Louvres, Paroles d'Estuaire,...).
- Prospection et constitution d'un catalogue d'offres pour les communes et communautés de communes (spectacles, concerts, animations,...).
- Formation des bénévoles, des professionnels et des élus.
- Mutualisation d'un pôle d'intervenants nomades pour ateliers de pratiques amateurs, sensibilisation, initiation artistique.
- Action sur les moyens de transport collectif "flexibles" permettant l'accès à certaines activités (soirée, week-end).

4.1 Les axes retenus

	Retenu par l'atelier et confirmé par la consultation	Identifié par la consultation	Recommandé par culture partagée
Mutualisation de la communication et de l'information (affiches, programmes, site internet, ... conception, production, diffusion)	●		*
Coordination du calendrier de programmation	●		*
Support et assistance pour le montage de projets culturels et artistiques locaux (ingénierie au service des communes, groupes, associations,...)	●		*
Mutualisation d'un pôle de techniciens nomades partagé (installation, régie son , régie lumière,...)	●		*
Action sur les moyens de transport collectif "flexibles"	●		*
Formation des bénévoles et des élus		●	*
Un grand événement fédérateur (Patrimoines)		●	*

5 - Les grandes orientations et finalités

5.1 Les thèmes identifiés

- Participer à la construction d'une identité du territoire, forte et originale.
- Renforcer le lien social entre toutes les catégories de population.
- Agir contre toutes les formes exclusions culturelles et pour l'accès de tous à la culture et aux œuvres.
- Participer à la lutte contre les handicaps scolaires et les exclusions qui en découlent.
- Attirer de nouveaux habitants et des entreprises par une vie culturelle originale, être facteur de développement local.
- S'ouvrir à toutes les formes de création contemporaine et aux autres cultures du monde.
- Participer à un aménagement équilibré du bassin de vie en termes d'activités et d'équipements.
- S'ouvrir à toutes les formes de création contemporaine et aux autres cultures du monde.
- Développer les possibilités d'expression et d'épanouissement individuels.
- Enraciner des artistes et des entreprises culturelles sur le territoire.

5.2 Les thèmes retenus

	Retenu par l'atelier et confirmé par la consultation	Identifié par la consultation	Recommandé par culture partagée
Participer à la construction d'une identité du territoire, forte et originale	●		
Renforcer le lien social entre toutes les catégories de population.	●		*
S'ouvrir à toutes les formes de création contemporaine et aux autres cultures du monde	●		*
Participer à un aménagement équilibré du bassin de vie en termes d'activités et d'équipements	●		
Développer les possibilités d'expression et d'épanouissement individuels	●		
Agir contre toutes les formes exclusions culturelles et pour l'accès de tous à la culture et aux œuvres.		●	*

Remarque

Il est fortement recommandé de limiter le nombre de grandes orientations en affichant celles qui doivent orienter le projet.

Compte tenu des spécificités du territoire, culture partagée propose 3 orientations.

Pour ne pas rester au stade d'incantations, ces grandes orientations doivent se concrétiser notamment de la manière suivante :

Participer au renforcement du lien social entre toutes les catégories de la population.	Prise en compte des différentes cultures enracinées sur le territoire. Renforcement des pratiques participatives. Renforcement des volets conviviaux et festifs. Renforcement de lieux conviviaux et festifs.
Agir contre toutes les formes d'exclusions culturelles et d'accès à la culture et aux œuvres.	Mise en place d'un véritable outil de connaissance et d'observation des publics et des non publics.
S'ouvrir à toutes les formes de création contemporaine et aux autres cultures du monde	Résister au caractère "enclavé" du territoire

6 - Les synergies avec d'autres politiques publiques

6.1 Les politiques identifiées

- scolaire primaire / maternelle et ses acteurs
- scolaire secondaire (collèges, lycées) et ses acteurs
- social, solidarité, lutte contre exclusions et les acteurs du secteur
- activités sportives et les acteurs du secteur
- activités pour anciens et les acteurs du secteur
- activités pour les jeunes (15-25) et les acteurs du secteur (hors scolaire)
- activités pour les enfants (péri scolaire) et petite enfance et les acteurs du secteur
- développement économique et les acteurs du secteur
- tourisme et les acteurs du secteur
- vie associative et les acteurs du secteur
- environnement et cadre de vie et les acteurs du secteur
- vie culturelle du territoire et les acteurs du secteur
- transport en commun et les acteurs du secteur
- jumelages et les acteurs du secteur

6.2 Les politiques retenues

	Retenu par l'atelier et confirmé par la consultation	Identifié par la consultation	Recommandé par culture partagée
vie associative et les acteurs du secteur	●		
vie culturelle du territoire et les acteurs du secteur	●		
scolaire primaire / maternelle et ses acteurs	●		
scolaire secondaire (collèges, lycées) et ses acteurs	●		
activités pour les jeunes (15-25) et les acteurs du secteur (hors scolaire)	●		
tourisme			*
transport en commun			*

Si le choix de ces secteurs étaient validés, le travail en synergie impliquera alors des modalités précises de partenariats, de pilotage et d'évaluation des actions communes qui vont bien au-delà des simples informations de l'offre d'activités.

7 - Les stratégies de publics

7.1 Les publics identifiés

- Enfants et petite enfance
- Pré adolescents
- Adolescents
- Jeunes adultes
- Adultes
- Seniors
- Famille
- Inter générationnel
- Communautés spécifiques à prendre en compte (lycées, collèges, hospitalier,)

7.2 Les publics retenus

	Retenu par l'atelier et confirmé par la consultation	Identifié par la consultation	Recommandé par culture partagée
Enfants et petite enfance	●		*
Famille	●		*
Inter générationnel	●		*
Adolescents et jeunes adultes		●	*

V – Fiches actions

Ces fiches actions ont été élaborée par Eve Lalande (Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde) avec l'assistance méthodologique de culture partagée. Elles ont été soumises au comité de pilotage.

1 – Principes et scénario de mise en oeuvre

Ces fiches actions constituent une traduction opérationnelle du projet :

- conforme à la philosophie d'intervention du Pays,
- respectant le volontariat du chaque Communauté de communes.

Pour être mises en œuvre, elles impliquent :

une validation par l'instance décisionnaire du Syndicat Mixte.
la mise en place d'une commission de pilotage et d'évaluation.
la mise en place, pour chaque action, d'une cellule de mise en œuvre.

2 – Suivi et évaluation

Ces deux volets du management sont indispensables.

2.1 Suivi

Un principe simple de "reporting" **mensuel** peut être adopté, en direction de l'exécutif du Syndicat mixte mais aussi de m'ensemble des acteurs du territoire.

<i>Contenu</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Support / vecteur</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Emetteur</i>
Etat d'avancement de chaque action et sous action	% fait par rapport à ce qui doit être fait. Explications des retards	Sur le site internet du Syndicat avec une newsletter adressée aux acteurs.	mensuel	Chargé de mission Syndicat mixte

2.2 Évaluation

Simple et pertinence, elle doit se faire collectivement et comporter un volet qualitatif et un volet quantitatif léger à mettre en œuvre

Volet qualitatif

Il peut s'élaborer dans le cadre de la commission de suivi et de pilotage du projet à partir de la grille suivante

	<i>Bien réalisé</i>	<i>Moyennement réalisé</i>	<i>Mal réalisé</i>	<i>Commentaire</i>
Objectifs 1				
Objectifs 2				
Objectif 3				
Grandes orientations				
Synergies				
Stratégie de publics				

Volet quantitatif

Il peut s'agir d'une enquête simple et légère à traiter conduite en direction des publics visés et portant (100 à 200 questionnaires) :

- sur la satisfaction : 4 à 5 items

- sur les attentes : choix semi ouvert à partir de propositions.
- sur un commentaire libre

3 - Fiches actions

